

## PETIT TERTIAIRE (commerces, locaux des professions libérales)



### LE PARC

- 1 million d'entreprises libérales qui sont à 98 % des TPE<sup>1</sup>
- 175 000 petits professionnels avec usage du gaz<sup>2</sup>
- 37 000 autoentrepreneurs et professions libérales avec usage du gaz<sup>2</sup>

1. Source UNAPL  
2. Source GRDF

### CHIFFRES CLÉS

- 16 000 kWh/an en moyenne pour un petit professionnel, soit 3,1 TWh au total\*
- 32 000 kWh/an en moyenne pour une profession libérale ou un autoentrepreneur, soit 1,2 TWh au total\*

\* Consommation gaz 2022

#### Méthaniseurs

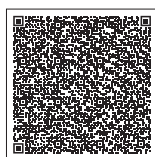


© GRDF/Victorine Allis

## Les écogestes à adopter pour être acteur de votre sobriété

Écogaz permet de connaître en temps réel la situation du réseau gaz et le niveau de consommation. En fonction de la couleur du signal, chacun peut adopter des gestes simples pour adapter sa consommation de manière responsable et pour contribuer à l'effort de sobriété énergétique du pays.

N'hésitez pas à vous **abonner aux alertes sur le site myecogaz** pour être informé en live des tensions élevées du réseau de gaz.



Grâce à un relevé à distance automatique et quotidien des consommations de gaz, les consommateurs peuvent accéder à tout moment à leurs données de consommation.



© GRDF

### Des offres gaz vert déjà disponibles

Produit à partir de déchets agricoles ou de biodéchets des ménages chauffés dans des méthaniseurs (visuel ci-contre), le gaz vert représente la consommation annuelle de 2,7 millions\* de logements neufs chauffés au gaz. **Les consommateurs de gaz peuvent d'ores et déjà choisir une offre de gaz vert** produit en France.

**À noter :** le Médiateur de l'Énergie met à la disposition de tous les consommateurs un comparateur des offres de gaz proposées par l'ensemble des fournisseurs et actualisé en permanence. Indépendant et gratuit, le site **energie-info.fr** permet ainsi au client de faire le choix d'offres les plus adaptées à son besoin, dont les offres de gaz vert.

\* À fin 2023.

# Pour réaliser ces écogestes techniques : quelles solutions existent ?

## Exemples de solutions de pilotage des appareils

écogaz



**Sobriété au quotidien :**  
quels écogestes techniques  
adopter ?

écogaz



**Sobriété renforcée :**  
quels écogestes  
techniques spécifiques  
réaliser ?



Suivre ses consommations d'énergie toutes les semaines.  
Programmer des alertes sur les seuils de consommation sur l'application des solutions de pilotage, du fournisseur d'énergie ou le site Internet du distributeur de gaz.

Suivre ses consommations d'énergie tous les jours



Baisser la température du chauffage à :  
• 19 °C en cas de présence  
• 17 °C la nuit ou en cas d'absence  
• 12 °C si absence > 2 jours  
Réduire davantage le chauffage dans les pièces inoccupées ou lors des jours de fermeture

Réduire autant que possible la température du chauffage tout en restant en deçà de 19 °C  
Réduire davantage le chauffage dans les pièces inoccupées ou lors de jour de fermeture



Régler la température de production d'eau chaude à 55 °C



Fermer ses ouvrants la nuit (portes et fenêtres)



Pilotage On-Off

Pilotage automatique/  
connecté



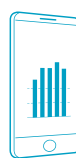
Application sur smartphone



Passerelle domotique



Compteur d'énergie pour un suivi, détaillé par usage et en temps réel :  
• soit sur l'interface de la chaudière individuelle ou sur son application associée ou sur l'application des solutions de pilotage,  
• soit dans le cas d'un chauffage collectif sur une application de suivi.



Sur l'application du fournisseur d'énergie ou le site Internet du distributeur de gaz grâce au compteur communicant gaz



Thermostat programmable



Thermostat programmable connecté



Robinet thermostatique sur chaque radiateur



Robinet thermostatique connecté sur chaque radiateur



Ballon d'eau chaude

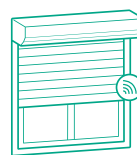


Ballon d'eau chaude connecté



Interrupteur ou télécommande

Détecteur de mouvement pour fermeture des portes donnant sur l'extérieur



Volet roulant connecté



Micromodule



Vert lorsque la consommation est raisonnable



Jaune lorsque la consommation est élevée. Dans ce cas, une modération est souhaitée



Orange lorsque la consommation est très supérieure à la normale et/ou qu'il y a des tensions sur le réseau



Rouge lorsque la consommation est très tendue et que des ordres de déstage pourraient être envoyés aux acteurs concernés (client consommant plus de 5 GWh - 5 000 MWh/an)

# Les écogestes, ça se programme !

## Idées pour le professionnel

### 1. FAIRE UN ÉTAT DES LIEUX INITIAL

Je repère les solutions de pilotage / régulation installées et je m'assure que je sais les faire fonctionner. Au besoin, je demande conseil à l'entreprise qui entretient mon installation.

Dans le cas d'une chaudière collective, je vérifie que l'individualisation des frais de chauffage soit effective auprès du gestionnaire du bâtiment (copropriété, centre commercial...).

### 2. DÉFINIR LES ÉCOGESTES TECHNIQUES DU QUOTIDIEN

- Je définis mes scénarios de vie selon plusieurs facteurs : jour-nuit / horaires d'ouverture pour les pièces recevant du public ou des salariés.
- Je programme les scénarios : sobriété au quotidien, sobriété renforcée.
- J'utilise les solutions de pilotage des appareils manuellement ou automatiquement pour mettre en œuvre les écogestes techniques.

### 3. POUR UNE EFFICACITÉ À COUP SÛR DES ÉCOGESTES, LES AUTOMATISER ET LES PROGRAMMER



**Pour agir sur le chauffage et disposer d'une température adaptée à chaque pièce et à chaque moment de la journée**

- **Dans le cas d'une chaudière collective :**
  - j'utilise des robinets thermostatiques sur les radiateurs du local ;
  - je programme les robinets thermostatiques en fonction de l'occupation ou inoccupation du local : 19 °C le jour en cas de présence, 15 °C la nuit et 12 °C pour une absence de 2 jours et plus.
- **Dans le cas d'une chaudière individuelle, j'utilise un thermostat et des robinets thermostatiques sur les radiateurs :**
  - je choisis un thermostat adapté à ma chaudière ; au besoin, je demande conseil à l'entreprise qui entretient mon installation ;
  - je programme mon thermostat en fonction de mes besoins : 19 °C le jour en cas de présence, 15 °C la nuit quand le local n'est plus occupé et 12 °C pour une absence de 2 jours et plus ;
  - j'installe des robinets thermostatiques sur chaque radiateur sauf celui à proximité du thermostat de la chaudière.
- **Si le thermostat et les robinets thermostatiques sont connectés, l'occupant peut aussi agir à distance via l'application des solutions de pilotage.**

**Baisser le chauffage de 1 °C vous permet de réduire de 7 % votre consommation d'énergie\***



**Pour agir sur l'Eau Chaude Sanitaire (ECS)**

- **Dans le cas d'une chaudière collective,** je demande au gestionnaire du bâtiment de faire vérifier par un professionnel qualifié que la température de l'ECS est au-dessus de 55 °C.
- **Dans le cas d'une chaudière individuelle :**
  - je règle la température de ma chaudière pour produire de l'eau chaude à 55 °C ;
  - je règle la température de l'ECS, dans le cas où la chaudière dispose d'un ballon d'ECS, en la programmant à 55 °C.

\* Source : guide ADEME Eau et énergie : comment réduire la facture ? - 09/2022

# Les écogestes, ça se programme !

## Idées pour le professionnel



### Pour agir sur les volets motorisés et améliorer l'isolation des ouvrants

- Je ferme mes volets de fenêtre et portes pendant la nuit, notamment lors des périodes de froid pour réduire les déperditions de chaleur par les ouvrants.
- Si les portes donnant sur l'extérieur s'ouvrent et se ferment automatiquement, je m'assure de leur bon fonctionnement afin d'éviter les déperditions de chaleur.
- Je peux ajouter un micromodule sur le moteur des volets ou l'interrupteur pour associer le volet à ma passerelle domotique et programmer des scénarios d'ouverture et de fermeture selon l'heure du jour, même en cas d'absence. Ainsi, la nuit, je ferme automatiquement les volets pour réduire les déperditions de chaleur par les fenêtres.

Pour me conseiller et m'équiper si nécessaire, les professionnels qualifiés de l'installation des solutions de pilotage sont disponibles.

## 4. SURVEILLER LES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE ET LE BAROMÈTRE ÉCOGAZ

- Sur l'application des solutions de pilotage, l'application du fournisseur d'énergie ou le site Internet du distributeur de gaz :
  - je surveille mes consommations et le baromètre écogaz ;
  - je programme des alertes sur les seuils de consommation personnalisables, mensuels ou annuels pour être informé en cas de dépassement.





## 5. IMPLIQUER LES OCCUPANTS DU LOCAL

Je mobilise et sensibilise le personnel ainsi que les clients à ma démarche sobriété en affichant des consignes dans le local.

# Les écogestes, ça se programme !





## Idées pour le professionnel

### Pour encore plus d'efficacité, quelques écogestes manuels conseillés


-  • Je vérifie que mon mobilier et mes rideaux ne soient pas devant un radiateur et j'évite de recouvrir les radiateurs.
-  • Je ferme les radiateurs quand les fenêtres sont ouvertes.
-  • Je limite le temps d'ouverture des portes donnant vers l'extérieur (fermetures automatiques).
-  • J'équipe mes robinets de mitigeurs.

### Entretien/maintenance

Entretien la chaudière permet 8 à 12 % d'énergie consommée en moins\*.

-  • Je purge une fois par an mes radiateurs.
-  • Je fais vérifier ma chaudière chaque année par un professionnel qualifié.
-  • Je réalise tous les 5 ans un nettoyage des radiateurs et/ou planchers chauffants par un professionnel (désembouage).
-  • Je nettoie et dépoussière les bouches de ventilation.

### Je fais vérifier :

-  • le calorifugeage des canalisations de chauffage et d'eau chaude sanitaire essentiellement dans les locaux peu ou non chauffés (chaufferie, parties communes...).